

Perspectives

Hebdomadaire – N°24/088 – 29 mars 2024

MONDE – L'actualité de la semaine

☞ <i>Accalmie sur les marchés au cours de la Semaine sainte</i>	2
☞ <i>France : dérapage des finances publiques, amélioration à l'horizon pour les entreprises et ménages</i>	3
☞ <i>Espagne : les carburants et l'électricité soutiennent l'inflation de mars</i>	5
☞ <i>Sénégal : Bassirou Diomaye Faye élu, le choix de la rupture</i>	7

👉 Accalmie sur les marchés au cours de la Semaine sainte

Après le rallye des indices actions à l'issue du FOMC des 19 et 20 mars, au cours duquel la Fed a confirmé sa prévision de trois baisses de 25 points de base au cours de 2024, les marchés actions n'ont que peu évolué. Le S&P 500 est très (très) légèrement en hausse (données à la clôture de jeudi, les marchés étant fermés la journée du Vendredi saint). Les rendements des obligations d'État américaines sont également quasi stables, à 4,62% pour le taux 2 ans (-2 points de base) et à 4,20% pour son homologue à 10 ans (-7 points de base). La courbe des taux américains demeure inversée (avec un écart entre le taux 2 ans et le taux 10 ans d'environ -40 points de base, proche des plus bas enregistrés depuis le début de l'année).

Les investisseurs se sont concentrés sur les précisions données par plusieurs membres de la Fed, dont le gouverneur Christopher Waller, sur la future orientation de politique monétaire. Ils ont confirmé que la prudence restait de mise au sein de la Fed avec un risque de baisses de taux moindres en 2024 que suggéré par le *dot plot*. Selon Christopher Waller, les données depuis le début de l'année continuent d'indiquer qu'il ne doit pas y avoir de « précipitation » à baisser les taux et qu'il pourrait être approprié « de diminuer le nombre de baisses de taux ou de les reporter à plus tard dans le futur ». Raphael Bostic, président de la Fed d'Atlanta, a indiqué le 22 mars qu'une seule baisse de 25 points de base en 2024 serait appropriée, contre deux baisses anticipées précédemment. Austan Goolsbee, président de la Fed de Chicago, prévoit toujours trois baisses au cours de 2024. Toutefois, comme Christopher Waller l'a souligné, bien que dans le *dot plot* de mars la prévision de la majorité du FOMC pour le taux directeur en 2024 soit restée inchangée par rapport au *dot plot* de décembre, indiquant toujours trois baisses de taux en 2024, plus de membres anticipent des taux plus élevés que la prévision médiane. À présent, seul un membre anticipe plus de trois baisses de taux en 2024, contre cinq membres en décembre 2023. Après les commentaires *hawkish* de Christopher Waller, les marchés n'ont revu que très modestement à la baisse leurs anticipations de baisses de taux : en ligne avec le *dot plot* de la Fed, 75 points de base de baisse cette année (contre 85 points de base à la fin de la semaine dernière) dont une première baisse en juin. Le dollar s'est modestement apprécié contre l'euro, en ligne avec cette légère révision à la hausse des anticipations de taux pour la Fed.

Toujours aux États-Unis, l'indice PCE (déflateur des dépenses de consommation personnelles) a accéléré légèrement en février, à 2,5% en variation sur un an après 2,4% en janvier. En revanche,

l'indice PCE hors alimentation et énergie (indicateur d'inflation préféré de la Fed) a décéléré à 2,8% après avoir été stable à 2,9% sur un an en décembre et en janvier. La Fed ne devrait toutefois pas se contenter d'un seul mois de données rassurantes et aimerait sans doute que l'inflation se rapproche davantage vers la cible avant de réduire les taux.

La confiance des consommateurs a évolué de manière contrastée suivant les indicateurs, confirmant un possible ralentissement depuis des niveaux élevés de consommation des ménages. L'indice de l'Université du Michigan a augmenté au mois de mars pour atteindre son plus haut niveau depuis juillet 2021. Cette hausse s'expliquerait par une confiance accrue des ménages dans la baisse de l'inflation. En revanche, contrairement aux anticipations, la confiance du consommateur du *Conference Board* a baissé au mois de mars, en raison d'une détérioration de la composante anticipations.

Côté activité, après une forte baisse en janvier, les commandes de biens durables ont fortement rebondi : cette volatilité est due à la composante aviation civile (+24,6% après -63,5% en janvier). Les commandes de biens durables se replient de près de 5% sur le premier trimestre par rapport au quatrième trimestre. Enfin, le PIB du quatrième trimestre a été revu légèrement à la hausse à 3,4% en rythme annualisé contre 3,2%. Cette mise à jour reflète une révision favorable, à la fois, de la consommation des ménages, de l'investissement privé non résidentiel et des dépenses publiques.

En zone euro, les estimations préliminaires des indices des prix à la consommation pour le mois de mars ont apporté quelques bonnes surprises. La plus notable a été celle fournie par la France où l'HICP (indice des prix à la consommation harmonisé) a décéléré plus que prévu à 2,4% contre 3,2% en février (consensus : 2,8%). En Italie, le HICP a accéléré moins vite que prévu à 1,3% après 0,8% en février (consensus : 1,5%). Tandis que le HICP Espagne a progressé de 3,2% sur un an après 2,9% en février (consensus : 3,3%).

Le taux dix ans allemand perd 11 points de base sur la semaine, la courbe de taux s'inversant un peu plus, et les primes de risques européennes s'écartent légèrement : + 7 points de base pour la France et +11 pour l'Italie. Le CAC 40 a peu réagi aux mauvaises nouvelles sur le déficit budgétaire français qui est ressorti à 5,5% du PIB en 2023 contre 4,9% visé par le gouvernement.

Zone euro

France : dérapage des finances publiques, amélioration à l'horizon pour les entreprises et ménages

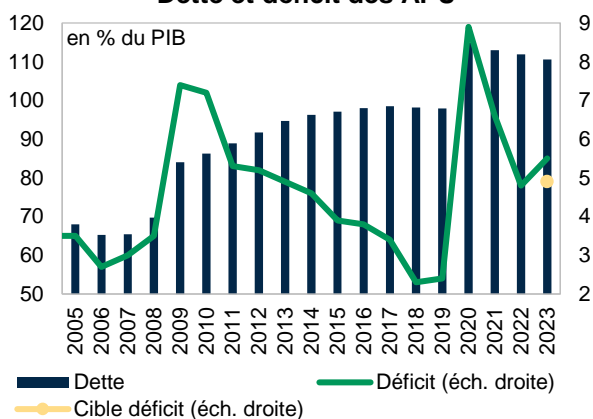
Cette semaine, l'Insee a publié les premiers résultats des comptes nationaux des administrations publiques de l'année 2023. Ils sont peu glorieux : le déficit public grimpe à 5,5% du PIB et la dette publique reste nettement supérieure à 110% du PIB, loin des cibles du projet de loi de finances pour 2024 de l'automne dernier. En revanche, les informations récentes semblent plutôt favorables pour les entreprises et les ménages. L'Insee indiquait ainsi la semaine dernière une hausse du climat des affaires, qui a rejoint sa moyenne de long terme en mars, avec une amélioration dans l'ensemble des secteurs d'activité à l'exception du bâtiment. Cette semaine, l'institut statistique a révélé une hausse de la confiance des ménages et une poursuite du processus de désinflation en mars. En outre, les dépenses de consommation des ménages en biens se sont stabilisées en février, malgré une baisse de la consommation d'énergie.

Les [premiers résultats](#) des comptes des administrations publiques (APU) de 2023, publiés ce mardi 26 mars par l'Insee, laissent présager des marges encore plus limitées pour les finances publiques dans les années à venir. Le déficit public a en effet augmenté à 5,5% du PIB (après 4,8% en 2022), alors que la prévision du gouvernement était de 4,9% à l'automne dernier. Si des rumeurs couraient déjà sur une non-réalisation de cette cible inscrite dans le PLF pour 2024, ce chiffre est un revers pour le gouvernement, dont la trajectoire de finances publiques à horizon 2027 avait déjà été jugée « peu ambitieuse » par le [Haut conseil des finances publiques](#) en septembre dernier et par la Commission européenne en novembre. Même avec peu d'ambition, l'objectif est donc raté. La dette publique au sens de Maastricht diminue ainsi seulement à 110,6% du PIB fin 2023 (après 111,9% fin 2022), contre une prévision du gouvernement à l'automne sous la barre des 110% (à 109,7%).

La surprise vient surtout des recettes publiques (+2% en 2023 après +7,4%, en euros courants), avec un ralentissement plus marqué que celui des dépenses (+3,7% après +4%), et une progression cette fois bien inférieure à celle du PIB en valeur (+6,2% après +5,5% en 2022). En particulier, les recettes de TVA décélèrent fortement (+2,8% après +7,6%), l'impôt sur les sociétés recule nettement (-10,7Md€) et l'impôt sur le revenu des personnes physiques n'augmente que légèrement (+0,9%) en lien notamment avec l'indexation de son barème sur l'inflation. Du côté des dépenses, leur hausse (+3,7%) est inférieure à celle des prix en 2023 (+5,5% pour le prix du PIB), de sorte qu'elles diminuent « en termes réels », et en proportion du PIB (à 57,3% après 58,8% en 2022), le ratio au PIB demeurant supérieur à celui de la période pré-Covid (55,2% du PIB en 2019). Dans le détail, les dépenses de fonctionnement ont fortement progressé (+6% après +5,4%) en lien avec une forte hausse des consommations intermédiaires (+9,4% après +8%) et notamment des prix de l'énergie, alors que les rémunérations versées n'accélérent que faiblement (+4,6% après +4,4%). Les prestations sociales accélèrent (+3,3% après +1,2%), en particulier les prestations sociales indexées sur l'inflation, au premier rang desquelles les retraites (+5,2%), alors que les prestations de santé sont stables (certaines hausses étant compensées par la baisse des dépenses liées au Covid). Les subventions ralentissent (+0,3% après +0,7% en 2022), avec notamment la fin des aides aux entreprises liées au Covid. Les dépenses de soutien aux entreprises et aux ménages face à la hausse des prix de l'énergie (boucliers tarifaires) se stabilisent. L'investissement public est par ailleurs resté dynamique en 2023 (+8,5%), et la charge d'intérêts de la dette a diminué de 4,9% (à 1,8% du PIB), du fait d'un moindre coût des titres indexés sur l'inflation.

Pour les entreprises, la situation conjoncturelle semble en revanche s'améliorer, avec d'après [la publication](#) de l'Insee de la semaine dernière une augmentation du climat des affaires en mars (+2 pts), qui lui permet de rejoindre sa moyenne de long terme (100) pour la première fois depuis septembre 2023. Tous les secteurs d'activité sont concernés par une amélioration, sauf le bâtiment. Le climat des affaires s'inscrit ainsi de nouveau en hausse dans l'industrie (+1 pt par rapport à février, à 102), et rebondit dans les services (+2 pts à 102) et le commerce de détail (+1 pt à 101), où il se trouve désormais au-dessus de sa moyenne de longue période. Dans le commerce de gros, le climat des affaires s'améliore nettement par rapport à janvier (+4 pts à 95, indicateur bimestriel), demeurant

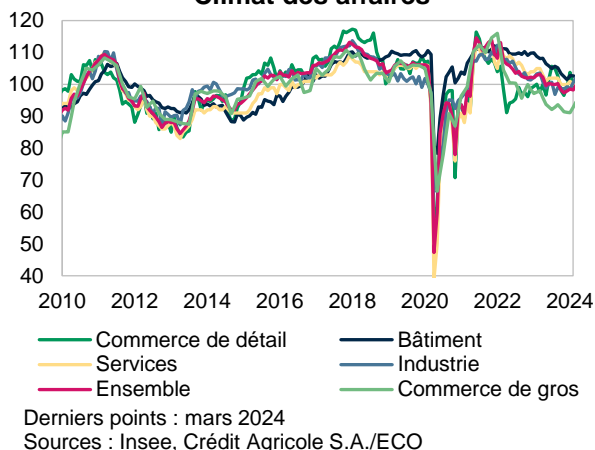
Dettes et déficit des APU



Sources : Insee, PLF 2024, Crédit Agricole S.A./ECO

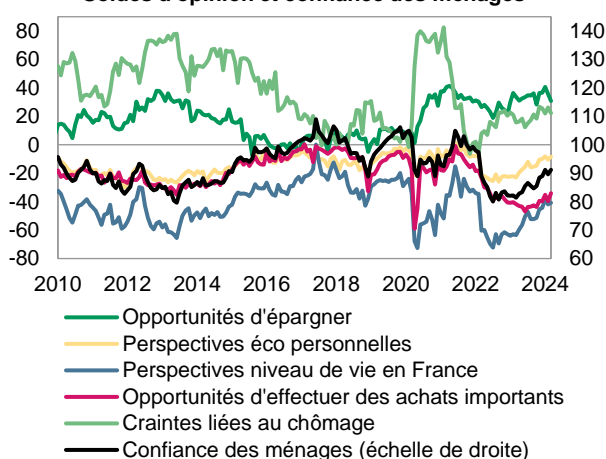
toutefois nettement sous sa moyenne historique. Seul le climat des affaires dans le bâtiment se dégrade légèrement (-1 pt à 102), mais il reste supérieur à sa moyenne de long terme. Enfin, le climat de l'emploi est stable par rapport à février, à 102, alors qu'il avait diminué sous sa moyenne de longue période en janvier (à 99) pour la première fois depuis le printemps 2021.

Climat des affaires



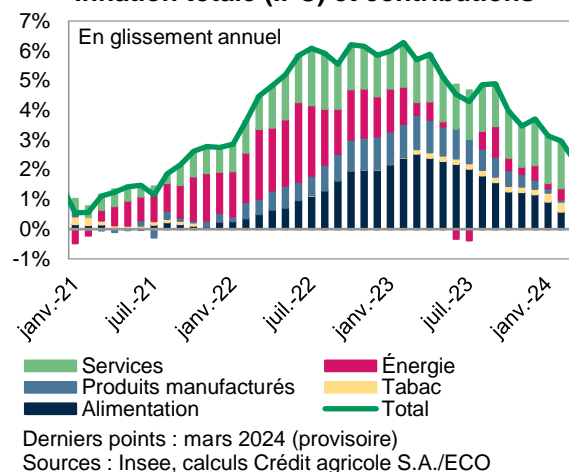
Pour les ménages aussi, l'horizon s'éclaircit. L'Insee a publié cette semaine [les résultats](#) de son enquête de conjoncture auprès des ménages de mars. La confiance des ménages rebondit (+1 pt à 91), même si elle reste dégradée par rapport à son niveau moyen de long terme (100). En particulier, les ménages sont moins pessimistes quant à leur situation financière personnelle (passée comme future) ainsi que l'évolution du niveau de vie en France (passé comme futur). Le solde d'opinion sur l'opportunité d'effectuer des achats importants, qui se situe à un niveau bas, rebondit (+6 pts après -5 pts en février), tandis que celui relatif à l'opportunité d'épargner, qui se situe à un niveau élevé, diminue de nouveau (-5 pts après -5 pts). Les craintes des ménages concernant l'évolution du chômage diminuent par ailleurs fortement en mars (-4 pts pour le solde d'opinion correspondant), nettement en-deçà de leur moyenne de longue période.

Soldes d'opinion et confiance des ménages



L'inflation poursuit par ailleurs son reflux en mars, s'établissant à 2,3% en glissement annuel après 3% en février, d'après les [résultats provisoires](#) de l'Insee publiés ce vendredi 29 mars. Cette forte baisse de l'inflation est liée au ralentissement des prix de toutes les composantes sur un an (y compris les services), mais elle s'explique pour près de moitié par la baisse de l'inflation alimentaire (+1,7% en mars après +3,6% en février). Si l'inflation se rapproche fortement de la cible de 2% de la banque centrale en mars, elle pourrait remonter légèrement dans les mois à venir (notamment en mai), en lien avec des effets de base sur les prix de l'énergie (qui avaient nettement diminué un an plus tôt).

Inflation totale (IPC) et contributions



Les [données](#) sur la consommation des ménages en biens de février, parues également ce vendredi 29 mars, indiquent une stabilisation des dépenses des ménages en biens (0,0% en volume) après une baisse le mois précédent (-0,6%). Dans le détail, les dépenses en énergie se contractent nettement (-2,7% après +1,3% en janvier), en lien notamment avec des températures relativement clémentes pour un mois de février. Cette baisse est toutefois contrebalancée par une nouvelle hausse de la consommation alimentaire (+0,8% après +0,2%), et par un rebond de la consommation de biens fabriqués (+0,5% après -2,1%) lié notamment au rebond de la consommation de biens durables, en particulier en matériels de transport (+2,1% après -8,7%), alors que les achats de voitures neuves avaient été affectés par le durcissement des dispositifs de bonus et de malus écologiques en janvier. En revanche, les dépenses en habillement-textile se replient (-0,6% après +0,4%).

Enfin, cette semaine, un [billet](#) du Bloc-notes Éco de la Banque de France confirme que les salaires devraient décélérer en 2024, mais que leur hausse s'établirait au-dessus de celle des prix, avec donc des gains de pouvoir d'achat pour les salariés.

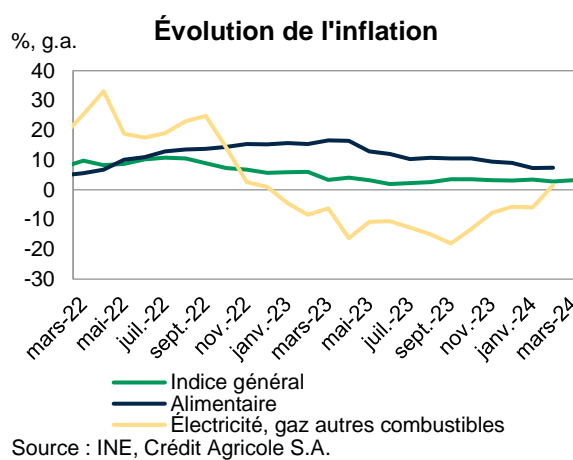
✓ Notre opinion – Les derniers indicateurs conjoncturels viennent conforter notre prévision de croissance pour le premier trimestre (+0,2% pour le scénario à paraître), avec une relative amélioration de la situation des entreprises et des ménages. En particulier, l'évolution des soldes d'opinion des ménages sur l'opportunité d'effectuer des achats importants et sur l'opportunité d'épargner en mars semblent renforcer le scénario d'un rebond de la consommation totale des ménages. Les premiers chiffres de la Banque de France sur les salaires négociés, et la poursuite de la désinflation en 2024, confortent par ailleurs notre prévision de progression du pouvoir d'achat des salaires. En outre, le climat de l'emploi reste élevé, ce qui exclut a priori des destructions nettes d'emplois, et pourrait même soutenir le pouvoir d'achat des ménages.

Les informations récentes relatives aux finances publiques sont en revanche une mauvaise nouvelle pour tous les agents économiques. Le gouvernement va devoir trouver de « bonnes » économies pour les années à venir, faute de quoi il faudra tabler sur les recettes, et donc une hausse de la fiscalité (qui semblait jusqu'à une piste exclue), si la France veut avoir une chance de revenir un jour dans les clous européens (sans doute après le mandat de B. Le Maire toutefois, il faut bien l'admettre). À court terme, ce petit dérapage devrait cependant avoir peu d'incidence sur le coût de financement de la dette publique française, et notamment le spread de taux souverains avec le Bund allemand (l'Allemagne a d'ailleurs en ce moment d'autres petits problèmes), même si une dégradation de la note de la dette française par les agences de notation semble de plus en plus plausible. L'incidence est à long terme. À long terme, « nous serons tous morts » (J.M. Keynes), certes, mais un peu de solidarité intergénérationnelle ne fait jamais de mal. À l'heure où le financement de la transition écologique et de l'adaptation au changement climatique (mais aussi de la numérisation, qui pourrait être source de gains de productivité en France) doit devenir prioritaire et devra aussi reposer sur des fonds publics (notamment en raison de l'existence d'externalités), les marges de manœuvre deviennent encore plus limitées. Par ailleurs, rappelons-le, une dette a pour vocation d'être remboursée : ce sont donc les ménages et les entreprises d'aujourd'hui (mais sans doute davantage ceux de demain) qui devront y contribuer.

 **Espagne : les carburants et l'électricité soutiennent l'inflation de mars**

Le taux d'inflation a augmenté de 0,4 pp en mars pour atteindre 3,2%, selon l'indicateur avancé de l'IPC publié par l'INE (Institut national de statistique). D'autre part, l'inflation sous-jacente (qui exclut les prix de l'énergie et des aliments non transformés) s'est légèrement modérée pour s'établir à 3,3% (contre 3,5% en février).

L'INE souligne que la hausse de l'indice générale est principalement due à l'augmentation des prix de l'électricité et des carburants. En revanche, le ralentissement de la croissance des prix des biens alimentaires aurait contribué à limiter la progression de l'inflation. À cet égard, les composantes les plus volatiles (énergie et aliments non transformés) ont augmenté de 2,7% en glissement annuel (3,4 pp de plus qu'en février).



✓ Notre opinion – L'économie espagnole est engagée depuis plusieurs mois dans un processus de modération des pressions inflationnistes. Après avoir atteint des niveaux sans précédent depuis les années 1980 au milieu de l'année 2022, l'inflation a clôturé l'année 2023 à 3,1%. Cette correction est largement due à l'atténuation du choc énergétique exacerbé par la guerre en Ukraine. En effet, la contribution de la composante énergétique à l'IPC a été négative tout au long de l'année dernière, en grande partie grâce à la forte correction des prix de l'électricité. En revanche, en 2023, les aliments ont été la composante ayant eu le plus d'impact sur l'inflation générale, suivis des services, bien qu'ils aient réduit leur contribution tout au long de l'année.

Selon nos prévisions, l'inflation générale se situerait à 3,3% en moyenne en 2024, pour diminuer progressivement en 2025 à 2,2% en moyenne. En ce qui concerne les prix des biens alimentaires, l'effet de base résultant des fortes hausses de l'année dernière et des données sur les coûts agricoles, qui affichent depuis plusieurs mois une variation annuelle négative, devraient soulager les pressions sur les prix. Quant

à la composante énergétique, elle a déjà enregistré une correction importante l'année dernière et tout indique que les prix de l'énergie resteront contenus cette année.

En ce qui concerne l'inflation sous-jacente (qui exclut l'énergie et les aliments), trois facteurs justifient la poursuite du processus désinflationniste. Premièrement, la forte modération des taux d'inflation de l'énergie et des aliments par rapport au pic de la crise énergétique réduit la possibilité d'une transmission vers l'inflation sous-jacente. Deuxièmement, l'indice des prix à la production est en territoire négatif depuis plusieurs mois. Et troisièmement, la croissance des salaires du secteur privé s'est stabilisée autour de 3,5% en glissement annuel. L'évolution de ces deux derniers indicateurs indique que la transmission de l'augmentation passée des coûts intermédiaires est achevée et n'annonce pas d'effets significatifs de second tour.

Pays émergents

Afrique sub-saharienne

Sénégal : Bassirou Diomaye Faye élu, le choix de la rupture

Après plus d'un mois de tensions à la suite de la décision du président Macky Sall (2012-2024) de reporter l'élection présidentielle, déclenchant une vague de manifestations dans tout le pays, Bassirou Diomaye Faye est devenu le plus jeune président de l'histoire du Sénégal.

Inédite du fait des invalidations controversées de candidatures, les soupçons de corruption au conseil constitutionnel et le report *sine die* du scrutin : l'élection le fut aussi par sa forme.

Pour la première fois depuis l'indépendance du pays en 1960, un président sortant n'était pas candidat à sa succession.

D'où l'apparition, lors de ces élections, d'une nette polarisation du paysage politique sénégalais autour des deux candidats : Amadou Ba, candidat de la coalition au pouvoir, et Bassirou Diomaye Faye, ex-Pastef (Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité) et dauphin de l'opposant Ousmane Sonko, déclaré inéligible.

L'un étant partisan d'une continuité du mandat de Macky Sall, l'autre, d'une rupture franche.

Quel bilan pour Macky Sall ?

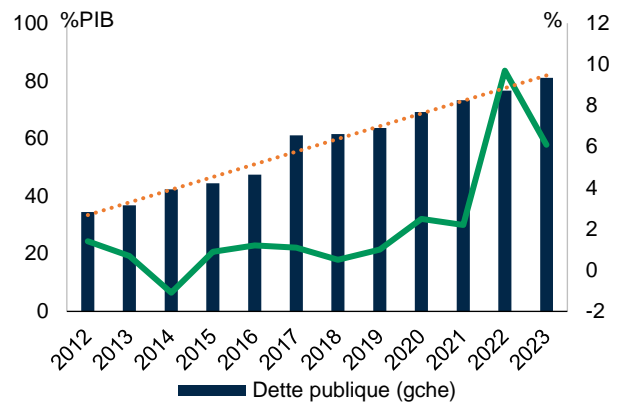
Après douze ans à la tête du pays, le bilan de Macky Sall reste mitigé.

Ses mandats furent marqués par des investissements massifs dans les infrastructures qui, en ce sens, laisseront une trace visible dans le paysage sénégalais. En effet, les constructions de trains, d'aéroports, d'autoroutes, d'hôpitaux ou de stades ont permis au pays d'enregistrer des avancées considérables.

Il œuvra également à une transformation profonde du secteur énergétique, permettant au Sénégal de tripler ses capacités électriques et de disposer d'un solide réseau de lignes électriques permettant, par exemple, au taux d'électrification rurale de passer de 27% en 2012 à 61% en 2024.

Néanmoins, son bilan reste entaché par une forte hausse de l'encours de la dette publique, du chômage et de l'inflation, qui continue de peser sur le pouvoir d'achat des populations.

Sénégal : inflation et dette publique



Source : FMI, Crédit Agricole S.A./ECO

De plus, Macky Sall sort par la « petite porte ». Accusé de dérive autoritaire à la suite de sa décision de reporter les élections présidentielles, les événements qui s'en sont suivis n'ont fait qu'obscurcir une image déjà brouillée par l'ambiguïté longtemps entretenue sur son désir de briguer un troisième mandat.

Au-devant de ce constat, Bassirou Diomaye Faye se présente comme un candidat de « rupture ».

Chef de file, selon son mentor Ousmane Sonko, « d'une nouvelle génération d'hommes politiques en Afrique de l'Ouest », Bassirou Diomaye Faye fut déclaré, cette semaine, vainqueur de l'élection présidentielle avec plus de 50% des voix dès le premier tour : une issue pour le moins inattendue.

Emprisonné pendant près de onze mois à Dakar avec Ousmane Sonko pour « atteinte à la sûreté de l'État », ce dernier n'avait aucune expérience électorale avant d'être libéré, dix jours avant la tenue des élections, suite à la promulgation de la loi d'amnistie adoptée par l'Assemblée nationale sur « tous les faits susceptibles de revêtir la qualification d'infraction criminelle ou correctionnelle, commis entre le 1^{er} février 2021 et le 25 février 2024, tant au Sénégal qu'à l'étranger, se rapportant à des manifestations ou des motivations politiques ».

Ainsi, les sorties de prison de dernière minute d'Ousmane Sonko et de Bassirou Diomaye Faye, conjuguées au soutien inattendu de Karim Wade, fils de l'ancien président Abdoulaye Wade (2000-2012), ont conféré une avance considérable au camp d'opposition que personne n'avait vu venir, poussant Amadou Ba, Macky Sall et de nombreux chefs d'États étrangers à le féliciter alors que les

résultats officiels n'étaient pas encore rendus publics.

Quelles perspectives avec Bassirou Diomaye Faye ?

En opposition à Macky Sall, Bassirou Diomaye Faye dit vouloir lutter contre « l'hyper-présidentialisme » et apporter certaines réponses aux différents enjeux socio-économiques du pays.

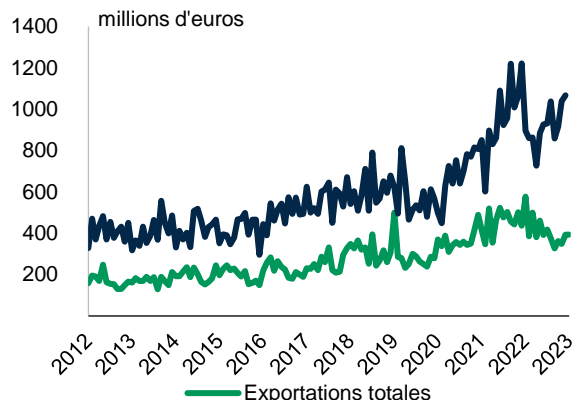
D'un point de vue économique, Bassirou Diomaye Faye promeut « un modèle économique endogène d'industrialisation par substitution aux importations pour parvenir à une économie efficace et résiliente fondée sur une gestion transparente des finances publiques ».

La création de pôles économiques régionaux, le développement et le renforcement des infrastructures économiques, la préférence nationale et la consommation locale constituent les autres points de son programme économique.

Par ailleurs, plusieurs mesures phares de son programme, à savoir la renégociation des contrats d'exploitation des hydrocarbures, la renégociation des contrats de défense ainsi que la sortie du franc CFA risquent d'être sources d'enjeux prochainement.

Insistant sur les notions de « souveraineté nationale » et de « patriotisme économique », Bassirou Diomaye Faye a, en effet, répété à maintes reprises sa volonté de renégocier les contrats miniers, gaziers et pétroliers conclus avec des compagnies étrangères ; son souhait de s'ouvrir à divers partenariats sur le plan sécuritaire alors que la sous-région est clivée entre les tenants de la continuité dans les relations avec la France et les partisans de la rupture au profit de la Russie ; ainsi que son ambition d'abandonner le franc CFA au profit d'une nouvelle monnaie « nationale ».

Sénégal : commerce extérieur



Sources : ANSD, Crédit Agricole S.A./ECO

Notre opinion – « Modèle démocratique » habituel en Afrique de l'Ouest, le Sénégal fut un temps plongé dans l'inconnu, à la suite du report brutal des élections présidentielles.

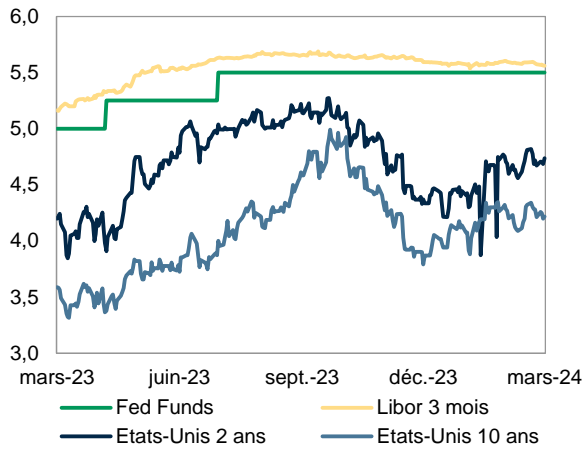
Dans cette perspective, Bassirou Diomaye Faye arrive au pouvoir dans un environnement national troublé et un contexte international marqué par de nombreuses tensions économiques et géopolitiques, alors que le Sénégal s'apprête à amorcer une phase stratégique de son développement et à devenir un producteur de pétrole et de gaz, après la découverte de gisements dont l'exploitation devrait soutenir à la hausse la croissance du pays à des niveaux encore inégalés selon le FMI (9,2% en 2024).

Au-delà des propositions de réformes citées, les questions de la réhabilitation des institutions, de l'allègement du coût de la vie, de l'intégration régionale ou du rééquilibrage des partenariats internationaux sont autant d'enjeux intérieurs et extérieurs auxquels le nouveau président devra faire face alors que son camp politique est minoritaire à l'Assemblée nationale et que le pays bénéficie encore d'un programme de soutien économique du FMI.

Tendances à suivre

Taux d'intérêt en dollar américain

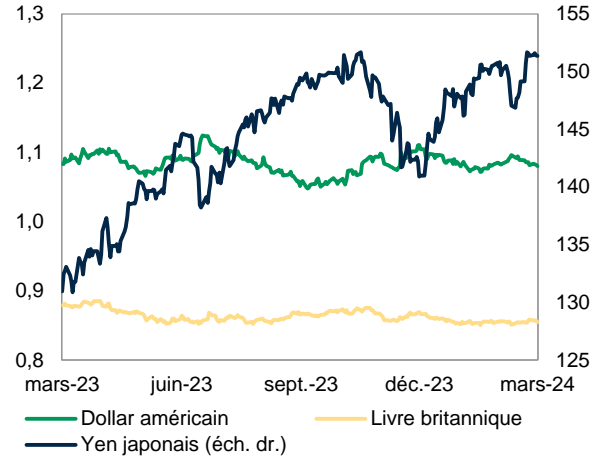
%, interbancaire (Londres) et souverains (États-Unis)



Source : Thomson Reuters

Taux de change des principales devises

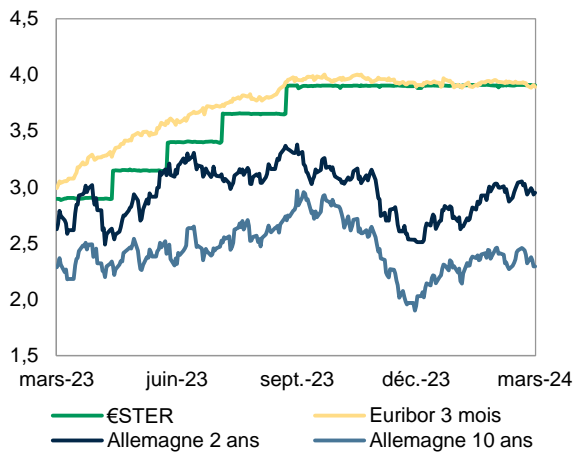
EUR/USD, EUR/GBP et USD/JPY



Source : Thomson Reuters

Taux d'intérêt en euro

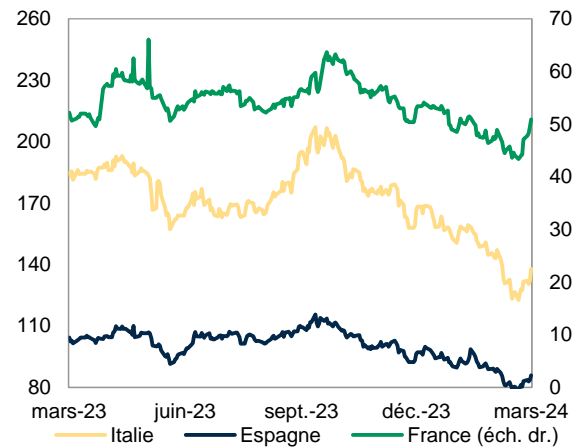
%, interbancaires (Londres) et souverains (Allemagne)



Source : Thomson Reuters

Spreads souverains européens avec le Bund

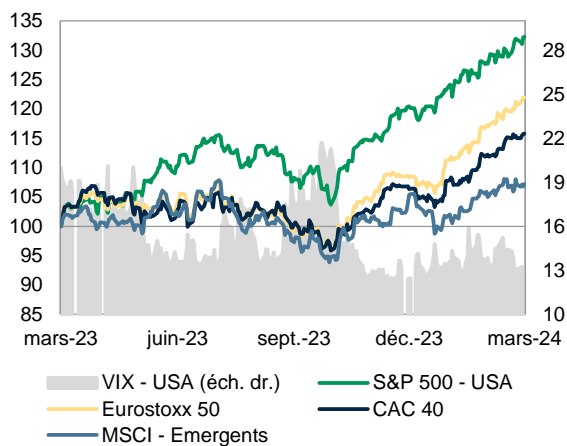
Pdb, dette en EUR à dix ans



Source : Thomson Reuters

Marché actions

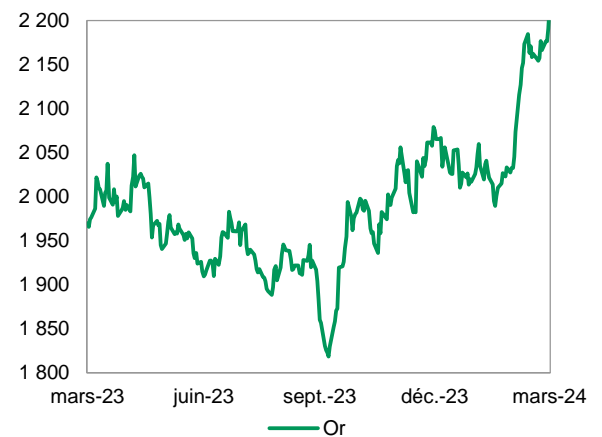
Indice boursiers (100 = début de période) et volatilité VIX



Source : Thomson Reuters

Cours de l'once d'or

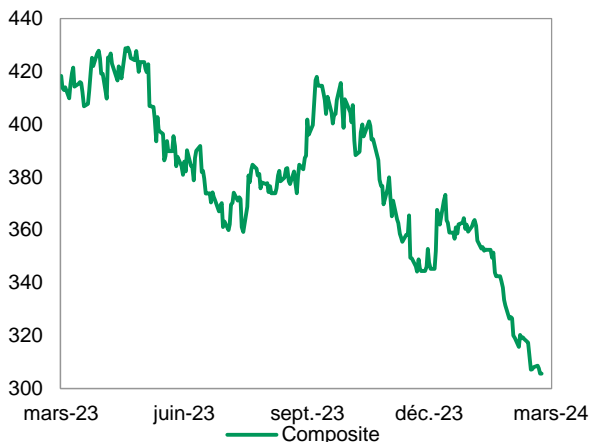
USD/Once troy (Londres)



Source : Thomson Reuters

Spreads souverains émergents avec le T-Bond

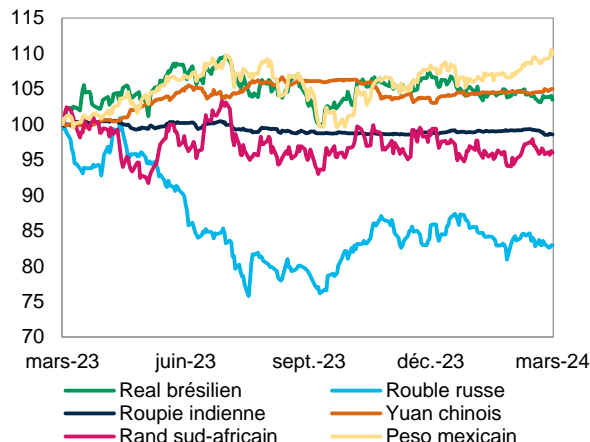
Indices EMBI+ (pdb, dette en USD de plus d'un an)



Source : JP Morgan

Devises émergentes

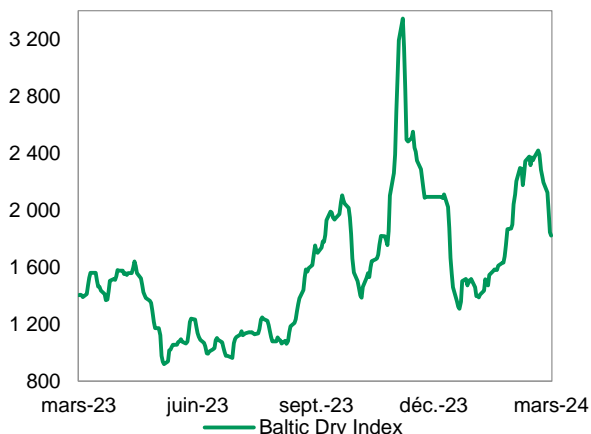
/USD (indice 100 = début de période)



Source : Thomson Reuters

Coût du transport maritime de vrac sec

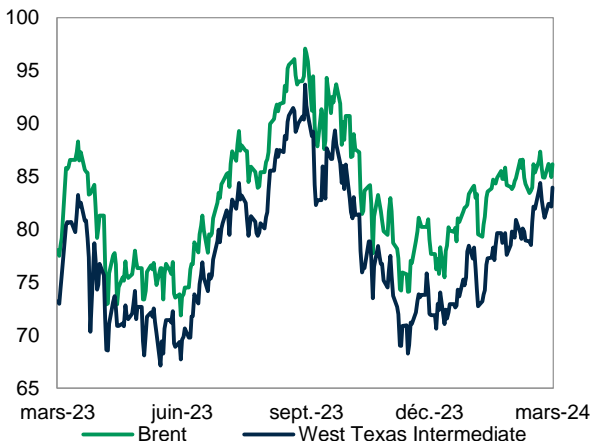
Baltic Dry Index (USD/point)



Source : Baltic Exchange

Cours du baril de pétrole brut en USD

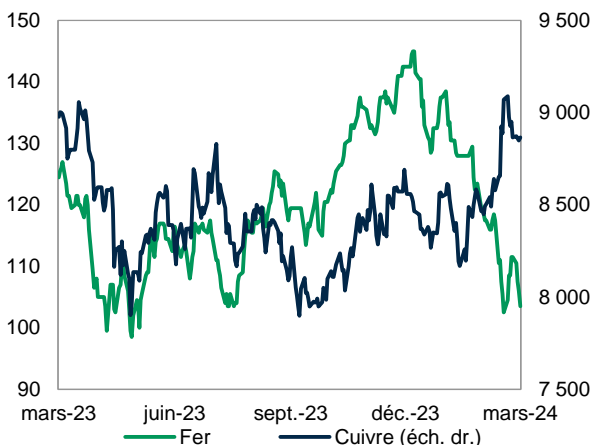
Brent (mer du Nord) et WTI (golfe du Mexique)



Source : Thomson Reuters

Cours des métaux

USD/tonne métrique



Sources : Steel Home, London Metal Exchange

Agriculture

SRW Wheat (USD/boisseau) et CRB foodstuffs (USD/point)



Sources : USDA, CRB

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :



Monde – Scénario macro-économique 2024-2025 – Décembre 2023

Fluctuat nec mergitur

Date	Titre	Thème
28/03/2024	<u>Chine : confiance, guerre des prix et crédibilité, les maîtres-mots de ce début d'année</u>	Asie
28/03/2024	<u>Afrique sub-saharienne – Trente ans après la dernière dévaluation du franc CFA, quelle stabilité pour la zone monétaire ?</u>	Afrique sub-saharienne
27/03/2024	<u>La Chine n'est pas le Japon des années 1980 et c'est à la fois une bonne nouvelle et un grand problème</u>	Chine, Japon
26/03/2024	<u>Royaume-Uni – La cible d'inflation à portée de main, la BoE plus accommodante</u>	Royaume-Uni
25/03/2024	<u>Italie – Baisse de la production industrielle en janvier</u>	Italie
22/03/2024	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
22/03/2024	<u>Grèce – L'activité toujours résiliente en 2023</u>	Grèce
22/03/2024	<u>La France manque ses objectifs d'énergies renouvelables PPE malgré une bonne dynamique en 2023</u>	Energies renouvelables

Études Économiques Groupe – Crédit Agricole S.A.

12, place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la publication : Isabelle JOB-BAZILLE

Rédacteurs en chef : Paola MONPERRUS-VERONI, Tania SOLLOGOUB, Armelle SARDA

Zone euro : Alberto ALEDO, Ticiano BRUNELLO, Marianne PICARD
Paola MONPERRUS-VERONI (coordination zone euro), Sofia TOZY, Philippe VILAS-BOAS

États-Unis, Royaume-Uni, Irlande, pays scandinaves : Slavena NAZAROVA

Europe centrale et orientale, Asie centrale, géo-économie : Tania SOLLOGOUB (coordination pays émergents)

Asie : Sophie WIEVIORKA

Amérique latine : Catherine LÉBOUGRE (coordination scénario)

Afrique du Nord, Moyen-Orient : Olivier LE CABELLEC

Afrique sub-saharienne : Thomas MORAND

Documentation : Elisabeth SERREAU

Statistiques : DATALAB ECO

Réalisation et Secrétariat de rédaction : Véronique CHAMPION

Contact : publication.eco@credit-agricole-sa.fr

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

Internet : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com/>

Application Etudes ECO disponible sur l'[App store](#) & sur [Google Play](#)

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.